



**ACTION POUR
LE DÉVELOPPEMENT**

SOS Faim a.s.b.l.
RCS : F554
17-19, av. de la Libération
L-3850 Schifflange
www.sosfaim.org

**Bulletin d'information N°1 | 2016
Mois de Février**



L'ananas du Bénin : une référence !

L'ananas, croyez-moi, on y prend goût !

EDITORIAL

Merci !

*Chers amis donateurs,
Mesdames, Messieurs,*

Vous recevez ce bulletin parce que vous avez soutenu SOS Faim en 2015. Grâce à vous, nous avons récolté près de 550.000 EUR l'année passée. Savez-vous que vous avez été 5.250 à vous être montré généreux en notre faveur ? Ce n'est pas rien ! Et, pour une bonne partie d'entre vous, votre générosité remonte à de nombreuses années !

Parmi vous, nous avons une pensée particulière aux 1.495 donateurs, pour la plupart nouveaux, qui ont parrainé de très nombreux jeunes ayant participé au Charity Cross du Maacher Lycée : soyez les bienvenus dans la « famille » de SOS Faim !

On ne cesse de le répéter mais, sans vous, nous ne pouvons rien. L'Etat nous aide certes généreusement mais, vu que nos actions sont cofinancées par les subsides publics, nous devons d'abord récolter de l'argent auprès des particuliers pour espérer valoriser nos fonds privés avec des cofinancements publics.

De notre côté, nous faisons tout pour utiliser nos ressources – vos dons ou les subsides – au mieux. Notre petite équipe de professionnels s'investit avec énormément de rigueur et

d'enthousiasme dans l'identification et le suivi des partenaires en Afrique ou dans la mise en œuvre de nos activités d'éducation au développement ici au pays. Le Conseil d'administration suit tout cela de près, notamment les finances de l'ONG, qui seront auditées bientôt. Par nos appuis pertinents sur place, en Afrique, nous aidons les populations locales démunies à avoir un avenir digne chez eux, sur leurs terres !

Loossen mir op Iech zeréckkommen: wësst dier schonns datt dier op eng gewëssen Aart a Weis, Member vun eiser "Famill" SOS Faim sidd? Mir géingen eis freeën Iech perséinlech kennen ze léieren, esou wéi et schonns bei verschiddenen Memberen de Fall ass, fir Iech Merci ze soen fir är Generositéit, an mir d'Geleeënheet hunn op all Froen zu eisen Projeten Ried an Äntwert ze stoen.

Dir kennt Iech gären bei ons mellen, oder nach besser, bei ons laanscht kommen zu Schëffleng an onsen neien Bureauen.

Mir hoffen och an dësem Joer weider op är Hëllef zielen ze kennen, a freeën eis iech besser kennen ze léieren.

Solidairement,

*Félix Buchler
Président*

*Thierry Defense
Directeur*

C'est sur ses terres, dans le petit village d'Ouégbo, proche de la petite ville d'Al-lada, au sud du Bénin, que nous avons rendez-vous avec Georgette Houedanou. Georgette est agricultrice, « comme beaucoup de monde au Bénin ». Mariée et mère de deux enfants (universitaires), elle a commencé l'agriculture très jeune, avec ses parents. « Au début, j'ai commencé par la culture du maïs et de la tomate. Mon mari, à la base, est maçon. Lorsque les enfants sont arrivés, nous n'arrivions pas à joindre les deux bouts. Il fallait trouver autre chose », explique Georgette.

C'est un peu par hasard que Georgette s'intéresse à l'ananas. « Tout le monde produisait de l'ananas autour de nous. Notre département (NB : l'Atlantique, au sud du pays) a toujours été la terre de l'ananas au Bénin. Mais je pensais que seuls les grands propriétaires terriens pouvaient en tirer profit ». Assurément, Georgette se trompait !

Georgette est propriétaire de seulement trois hectares de terre qu'elle consacrait donc, à ses débuts, entièrement au maïs. Mais, un jour, elle décide de diversifier sa production en consacrant la moitié de ses terres à l'ananas. « Au départ, ce n'était pas facile, je n'y connaissais rien :

↓ SUITE

quelle dose d'intrants me faut-il? Comment planifier ma production? Et surtout, où transformer et vendre mes ananas? Comme tous les petits producteurs de la région, j'étais très mal organisée et je me débrouillais comme je pouvais», dit-elle.

C'est en adhérant au RéPAB (réseau des producteurs d'ananas du Bénin) que sa production d'ananas prend enfin son essor. «*Le RéPAB nous aide à plusieurs niveaux : au niveau de la production pour accroître son volume, mais aussi et surtout au niveau de la vente : mes revenus ont ainsi nettement augmenté!*», sourit-elle.

«*Pour avoir accès aux services du RéPAB, nous nous sommes d'abord organisés en coopérative, au niveau du village. Cela nous a permis d'avoir accès au « guichet intrants » de l'organisation. Nous achetons les intrants à crédit, sans intérêts mais le RéPAB prélève 400 FCFA (= 0,60 EUR par sac). Cette année, j'ai personnellement pu avoir 15 sacs d'intrants ».*

Au-delà de l'accès aux intrants, son utilisation doit être très précise. «*Beaucoup de producteurs font n'importe quoi. Le RéPAB nous prodigue l'appui technique requis pour éviter toute utilisation abusive »*, précise Georgette. «*Moi, aujourd'hui, je produis 60 tonnes d'ananas sur 18 mois. L'ananas représente 70% de mes revenus : même mon mari s'y est mis, lui aussi!*» explique Georgette très fièrement. Le défi pour Georgette est de désormais passer de l'ananas conventionnel au biologique, «*même si c'est plus cher et que peu de consommateurs béninois n'ont les moyens de consommer bio ».*

Mais c'est au niveau de la vente de l'ananas que les choses sont plus compliquées pour Georgette et les autres producteurs. «*Quand le fruit est cueilli, il faut qu'il soit transformé ou consommé dans les sept jours environ. Il y a très peu d'usines de transformation au Bénin et ce n'est pas évident pour nous de l'exporter au-delà des frontières. J'espère que le projet Fruit Tillou va nous aider dans ce sens!*», explique Georgette.



Une partie des élus et des techniciens du RéPAB

Fruit Tillou? Il s'agit d'une PME béninoise qui va construire une unité de transformation de l'ananas à Allada. Elle a d'ailleurs proposé un contrat d'exclusivité au RéPAB. Mais les membres de l'organisation vont devoir produire 8.000 tonnes d'ananas par an, dont un quart de biologique destiné à l'exportation en France. C'est un énorme et formidable défi pour le RéPAB. «*Nous sommes prêts à le relever! Car, croyez-moi, l'ananas, on y prend goût!*», concluent Georgette et les responsables du RéPAB, très heureux et fiers d'avoir trouvé un véritable marché pour écouler leur production et enfin vivre correctement de leur travail!



Les unités de production de jus de fruits sont rares au Bénin

Le RéPAB met lui-même en bouteille une partie de sa production



Pressoir villageois pour extraire le jus des ananas



RÉPAB: Réseau des producteurs d'ananas du Bénin

Le RéPAB est une organisation paysanne du Bénin. Elle aide les producteurs à s'organiser pour produire de l'ananas en quantité et en qualité suffisante, pour le vendre à un prix décent et pour permettre à ses membres de vivre dignement. Le RéPAB dessert en ce moment environ 5.000 producteurs d'ananas.

SOS Faim est le principal partenaire financier du RéPAB (50.000 EUR par an). En 2015, notre appui fut exceptionnellement de 80.000 EUR pour permettre au RéPAB d'entrer dans le capital de Fruit Tillou, ce qui était une condition pour permettre à l'organisation de producteurs d'entrer en partenariat avec la PME.

SAVEZ-VOUS QUE...

La couleur de l'ananas, même mûr, est le vert ? Quand on achète un ananas ici au supermarché, on veille toujours à ce qu'il soit légèrement orangé sinon, pour nous, il n'est pas mûr. Faux ! La couleur légèrement orangée de la croûte est en fait un colorant appelé « éthéphon ». Il est apposé sur tous les ananas – même biologiques – destinés à l'exportation dans nos pays européens. Il s'agit d'un pur caprice des consommateurs que nous sommes et d'une norme européenne. C'est totalement inutile et coûteux pour le producteur du Sud. En Afrique, les ananas sont verts et... ils sont délicieux !

Georgette, entourée du directeur et de la responsable des partenariats de SOS Faim



AIDEZ-NOUS À SOUTENIR LES PRODUCTEURS D'ANANAS DU BENIN COMME GEORGETTE

SOUTENEZ SOS FAIM !



**PAR NOS APPUIS CONCRETS A DE PETITES INITIATIVES
ÉCONOMIQUES, NOUS AIDONS LES PAYSANS À MIEUX VIVRE
SUR LEURS TERRES!**

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS :

CCPLULL IBAN LU22 1111 0055 5526 0000
CCRALULL IBAN LU98 0090 0000 4800 0046

Si le total des reçus par ce bulletin dépasse nos besoins en faveur du RépAB, le surplus sera affecté à nos besoins pour les autres partenaires. Pour rappel, les dons effectués en notre faveur sont déductibles fiscalement : vous recevrez une attestation de votre don que vous pourrez joindre à votre attestation fiscale.

SOS Faim est membre fondatrice de l'Asbl 'Don en Confiance' (www.donenconfiance.lu) et vous garantit une gestion rigoureuse et une totale transparence financière.

SOS FAIM asbl

RCS : F554 | 17-19, avenue de la Libération | L-3850 Schifflange | T : 49 09 96
info-luxembourg@sosfaim.org | www.sosfaim.lu | www.changeonsdemenu.lu

Bulletin d'information SOS Faim Luxembourg

N°1 | Février 2016

Rédaction : Thierry Defense

Editeur responsable : Thierry Defense,
SOS Faim, 2016

Crédits photos : SOS Faim

Mise en page : Bakform
(tél. : 26 52 36 92 – www.bakform.lu)

Impression : REKA
(tél. : 48 26 36 – www.reka.lu)

Etre solidaire maintenant ou au-delà. C'est possible !

Léguer un bien ou une somme d'argent à SOS Faim de son vivant ou après sa mort ? Un legs ou une donation est un geste de solidarité le plus noble et honorable qui soit. Sa valeur n'est pas que marchande : elle est inestimable.

Si telle est votre intention, nous vous conseillons vivement de contacter votre notaire. Il vous expliquera les types de testaments et de donations, ainsi que la manière de procéder pour éviter la nullité de votre démarche.

www.notariat.lu

VIREMENT

Un caractère MAJUSCULE (BLEU ou NOIR) ou signe par case en cas d'écriture manuscrite

Code BIC de la banque du bénéficiaire

C C P L L U L L

EUR ou

Montant

N° de compte du bénéficiaire

I B A N L U 2 2 1 1 1 1 0 0 5 5 5 5 2 6 0 0 0 0

Nom de la banque du bénéficiaire (uniquement si code BIC non indiqué)

Code Pays

Nom et adresse du bénéficiaire

S.O.S. FAIM ONG ASBL L-3850 SCHIFFLANGE

Code Pays de résidence

Communication au bénéficiaire

1088 - Les ananas du Bénin

Reporting

N° de compte du donneur d'ordre

Avis de débit

Nom et adresse du donneur d'ordre (Max. 4 lignes)

Date d'exécution souhaitée

Date et Signature

Frais à charge (par défaut = PARTAGÉS)

OU OU
PARTAGÉS Bénéficiaire Donneur d'ordre